



Bureau National - 55 rue de Lyon - 75012 PARIS - ☎ 01 44 67 83 30 - 📠 01 44 67 84 20 - secretariat@scsi-pn.fr

Réf. : BN/JMB/2015/55

Paris, le 19 août 2015

Monsieur le Ministre,

Nous connaissons votre souci et votre désir de résoudre la situation particulièrement complexe de Calais dans l'ensemble de sa dimension.

Aujourd'hui, des renforts policiers ont été envoyés et des dispositifs déployés dans l'urgence. La situation reste cependant explosive et les conditions de travail des policiers intolérables.

Le SCSI-CFDT s'est donc rendu, le 5 août 2015, sur site, afin d'analyser la situation dans sa globalité et de rencontrer les cadres de la police nationale investis dans la gestion de cette crise sur les différents sites sensibles du secteur.

Les contraintes économiques des sociétés privées et le déséquilibre des missions entre français et anglais rendent la situation ingérable. De nombreuses failles et incohérences sont perceptibles tant au niveau des règles juridiques obsolètes que des dispositifs passifs de sécurité. D'autre part, la répartition des effectifs entre policiers anglais et français est disproportionnée.

L'ensemble du dispositif doit maintenant faire l'objet d'un nouvel examen à l'aune d'une situation internationale caractérisée par l'explosion des flux migratoires et l'intensification de la lutte anti-terroriste.

De nouveaux textes juridiques, remplaçant l'accord du Touquet et des mesures concrètes s'avèrent nécessaires. L'Angleterre et les différents acteurs économiques doivent faire face à leur responsabilité et les policiers Français ne plus pallier toutes les failles du système.

Vous pourrez lire en annexe un constat et les propositions du SCSI-CFDT, qui, loin de procéder à une exploitation politicienne de la situation, souhaite tout mettre en œuvre pour désamorcer cette crise et permettre aux policiers français d'exercer leur mission en toute sécurité et dans les mêmes conditions matérielles que leurs homologues anglais.

Le SCSI-CFDT reste à votre disposition pour évoquer la situation de Calais, de Menton et l'ensemble de la problématique migratoire dans le cadre d'une prochaine table ronde.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

La Secrétaire Général Adjointe,
Chantal PONS-MESOUAKI

Monsieur Bernard CAZENEUVE
Ministre de l'intérieur
Place Beauvau

75800 – PARIS CEDEX 08